

- La Trésorerie pour tous
- Confédération Nationale des Junior-Entreprises
 - Congrès Régional de Printemps 2022



Sommaire

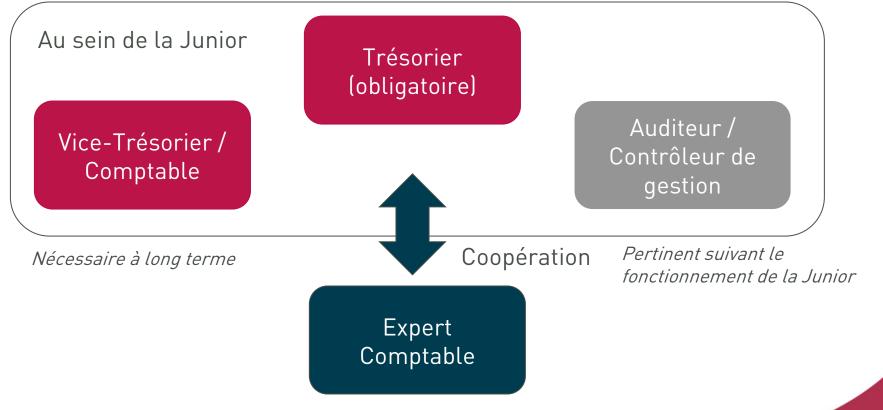
- 1 Présentation du Pôle Trésorerie
- 2 Cadre Légal lié à la Trésorerie
- 3 Implication dans le suivi d'études
- 4 Les déclaratifs fiscaux
- 5 Les déclaratifs sociaux



Présentation du Pôle Trésorerie



Les différents postes





Une question pour vous

Quelles sont les missions du pôle trésorerie ?



Ses missions traditionnelles

- Gérer les fonds de l'association et les placements
- Établir et suivre un budget prévisionnel
- Éditer les factures et les Bulletins de Versement relatifs aux études
- Remplir les déclaratifs obligatoires en Junior
- Tenir la comptabilité de l'association



Contrôle interne

Procédures qui doivent **prévenir les erreurs et fraudes** en trésorerie (comptabilité, émission de documents, déclaratifs, ...)

- → Mise en place de **relectures** et de **double contrôle** sur les documents à enjeux, déclaratifs notamment
- → Qui peut intervenir ?

 Autres membres du pôle

 Président

 Responsable Qualité
- → Importance d'impliquer tous les membres de la Junior



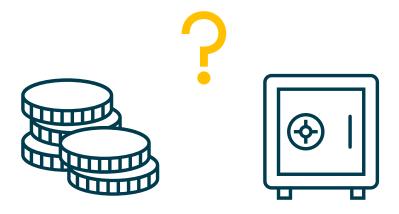
Cadre Légal lié à la Trésorerie



Association Loi 1901

Pourquoi un pôle trésorerie en Junior ?

La loi de 1901 définit le besoin d'avoir une personne en charge des finances dans une association.





La lettre de Bérégovoy - 1984

« Les marchés d'études conclus par les Juniors avec les entreprises doivent être soumis à la taxe sur la valeur ajoutée »

- Les Juniors doivent disposer d'un numéro de TVA intracommunautaire et l'indiquer sur leurs factures
- Toutes les Juniors doivent déclarer, collecter et régler la TVA au centre des impôts

« Les Juniors doivent déclarer les honoraires sur la DAS2 »

Déclaration des honoraires versés supérieurs à 1 200€ sur l'année civile

- Intervenants dont l'Indemnité d'Engagement Associatif (IEA) nette cumulée est supérieure à 1 200 €
- Tous les professionnels dont les honoraires TTC cumulés dépassent 1 200€ (avocat, expert-comptable, auditeurs qualité...)



Une question pour vous

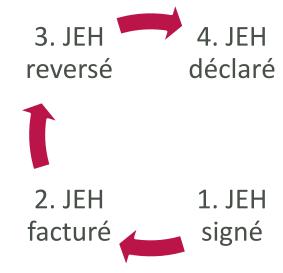
Que définissent la lettre et l'arrêté ministériel de 1988?



L'arrêté ministériel et la lettre - 1988

« Afin de faciliter les vérifications des organismes de sécurité sociale, tous les documents de l'association (...) devront faire référence à la tarification du Jour étude »

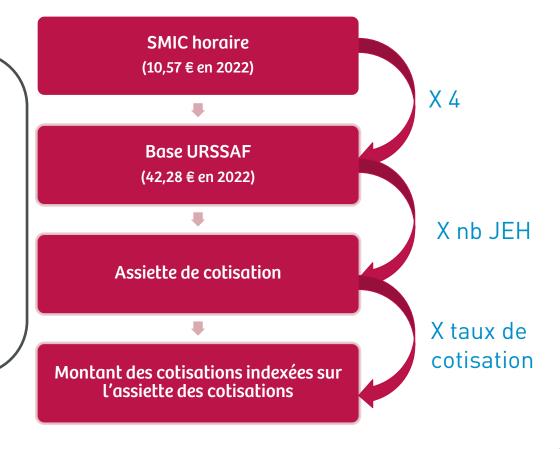
Fourchette du JEH (prix de vente) : 80€ - 450€ Fourchette de rétribution du JEH : *ne pas être en perte* - 280€





L'arrêté ministériel et la lettre - 1988

« Les cotisations d'assurances sociales, d'accidents du travail et d'allocations familiales pour l'emploi des élèves sont calculées sur la base de 4 fois la valeur du SMIC horaire en vigueur au 1er janvier de l'année considérée pour chaque Jour Etude rémunéré par l'association »

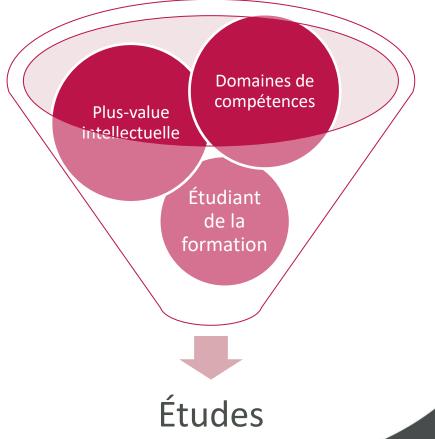






L'arrêté ministériel et la lettre - 1988

« La fixation de l'assiette forfaitaire journalière est réservée aux élèves (...) qui participent, dans le cadre de l'enseignement dispensé par leur école, à la réalisation d'études à caractère pédagogique »





Des questions?





Implication dans le suivi d'études



Une question pour vous

Quelles sont les étapes, et leurs documents associés du suivi d'études ?



Les documents de Trésorerie

À quels moments intervient la Trésorerie ?

Convention d'Etude

Facture d'Acompte

Bulletin d'Adhésion en amont Récapitulatif de Mission Procès-Verbal de Recette Intermédiaire éventuel

<u>Facture</u> <u>intermédiaire</u> éventuelle Avenants éventuels : à la Convention d'Etude ou au Récapitulatif de Mission

Rapport Final Procès-Verbal de Recette Finale

Facture de Solde

Rapport pédagogique

Bulletin de Versement

Vérifier les dates, les montants, les JEH et les taux de cotisations sociales



Focus sur les factures

Facture d'acompte

- A la date de la Convention d'Etude
- Facture un pourcentage de l'étude défini dans la Convention d'Etude (souvent 30 à 50%, jamais 100%)
- Possibilité de ne pas demander d'acompte mais conseillé

Facture intermédiaire

- Toujours accompagnée d'un Procès-Verbal de Recette Intermédiaire (PVRI)
- Facture les JEH des phases réalisées par le PVRI
- Permet d'indemniser les étudiants ayant travaillés sur les JEH validés

Facture de solde

- A la date du Procès-Verbal de Recette Finale (PVRF)
- Facture la somme totale moins tout ce qui a été facturé (acompte + facture(s) intermédiaire(s))



Focus sur les factures



Mention obligatoire sur les factures

« En cas de retard de paiement, conformément à la loi 2008-776 du 4 août 2008, il sera appliqué des pénalités au taux de 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur ainsi qu'une indemnité de recouvrement de 40 €. »



Focus sur les bulletins de versement



L'émission peut se faire après : rendu du rapport pédagogique + signature du PVRF + dossier de l'étudiant est complet + encaissement du paiement client

Le BV précise :

- Le nombre de JEH et l'IEA unitaire par JEH
- L'assiette de cotisation
- Les IEA brutes et nettes
- La somme des charges part Junior et part Etudiant
- La référence du Récapitulatif de Mission et son dernier Avenant le cas échéant

La version simplifiée disponible sur <u>Kiwi Légal</u> masque les taux pour la remise du BV à l'étudiant, dans le but de simplifier sa lecture.



Bulletin de versement

Bulletin de versement

N° du BV

Nom de la Junior
Association loi 1901, affiliée à la CNJE
Ecole/Université
Adresse
CP Ville

Numéro A.P.E.:
Numéro SIRET:

NOM:	
PRENOM:	
ADRESSE:	
CP VILLE:	
N° SS:	
REF. DU RM :	RéfRM [modifié par réfDernierAvenantRM]
TYPE DE TRAVAIL:	

Indemnité d'Engagement Associatif brute :	400,00
Nombre de Jours-Étude Homme :	2,0
Indemnité d'Engagement Associatif brute par JEH :	200,00
Base U.R.S.S.A.F. :	40,60
Assiette des cotisations :	81,20

COTISATIONS	BASE	Part Junior		Part étudiant	
ET CONTRIBUTION SOCIALES		TAUX	MONTANT	TAUX	MONTONT
SANTE					
Sécurité sociale - Maladie Maternité Invalidité Décès	81,2	13,00%	10,56	0,00%	0,00
ACCIDENTS DU TRAVAIL-MALADIES PROFESSIONNELLES	81,2	1,00%	0,81		
RETRAITE					
Sécurité sociale plafonnée TA	81,2	8,55%	6,94	6,90%	5,60
Sécurité sociale déplafonnée	81,2	1,90%	1,54	0,40%	0,32
FAMILLE	81,2		4,26		
ASSURANCE CHÖMAGE	400,00	4,20%	16,80	0,00%	0,00
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR LA JUNIOR	81,2	0,416%	0,34		
CSG déductible de l'impôt sur le revenu	81,2			6,80%	5,52
CSG/CRDS non déductibles de l'impôt sur le revenu	81,2			2,90%	2,35
EXONERATIONS DE COTISATIONS JUNIOR			·		0.00

TOTAL DES COTISATIONS DUES (indexées sur l'assiette de cotisation)	81,20	30,12%	24,45 €	17,00%	13,79 €
TOTAL DES COTISATIONS DUES (Indexées sur la rémunération brute)	400,00	4,20%	16,80 €	0,00%	- €

TOTAL DES COTISATIONS (part Junior)	41,25
TOTAL DES COTISATIONS (part étudiant)	13,79
TOTAL DES COTISATIONS (part Junior + part étudiant)	55,04 €

Payé par

N° de chèque ou d'ordre de virement + date

Indemnité d'Engagement Associatif brute	400,00
Total retenues étudiant	13,79
MONTANT NET PAYE EN EUROS	386,21
dont évolution de l'Indemnité d'Engagement Associatif liée à la suppression des cotisations chômage et maladie	8,83
Allegement de cotisations Junior	0,00
Montant net imposable (net + CSG/CRDS non déd)	388,56



1,5% pour les juniors d'Alsace-Moselle (exception de la loi 1908)



Taux d'AT : peut changer chaque année. Voir lettre Carsat, net-entreprises ou URSSAF pour avoir l'historique



Des questions?





Les déclaratifs fiscaux



Une question pour vous

Quels sont les déclaratifs fiscaux en Junior?



Déclaratifs fiscaux en Junior

- Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA)
- Impôt sur les sociétés (IS)
- Déclaration Annuelle des Salaires (DAS 2)
- Contribution Economique Territoriale (CET)



Taxe sur la Valeur Ajoutée

Qu'est-ce que la **TVA**?

C'est un impôt indirect sur la consommation touchant presque tous les biens et services consommés ou utilisés en France

Impôt à payer au Centre des impôts

Il existe:

- Une TVA collectée (récupérée lors des ventes)
- Une TVA déductible (payée lors des achats de biens/paiement de prestations de services)



Taxe sur la Valeur Ajoutée

Modalités

- Taux normal en vigueur de 20%
- Pas de TVA sur la plupart des ventes à l'étranger
- TVA collectée / TVA déductible

Versement

- Déclaration concerne le mois M-1 ou le trimestre T-1
- A payer au Centre des Impôts avant le 24 du mois suivant la période déclarée



TVA déductible



• La TVA est déductible sur les achats (TVA à 5,5%, 10%, 20%)

2

• Déductible à partir de la date de facturation

3

• Pensez à conserver les justificatifs!

Pas de TVA sur les timbres Pas de TVA sur les billets de train

Pas de TVA sur certaines assurances

Pas de TVA sur les billets d'avion mais taxe d'aéroport

Pas de TVA sur l'alcool



TVA collectée

1

• Les Juniors appliquent le principe de la TVA sur les encaissements

2

• Pour les prestations de services, la TVA est exigible dès l'encaissement

3

- TVA relative à l'acompte : exigible à l'encaissement de l'acompte
- TVA relative au solde : exigible à l'encaissement du solde

4

 Le montant de la TVA à facturer au client, à déclarer et à reverser aux impôts est celui qui correspond au taux normal en vigueur à la date de facturation



Une question pour vous

Lorsque la Junior refacture une charge à un membre, quel est le taux de TVA à appliquer ?



Une question pour vous

Lorsque la Junior refacture une charge à un membre, quel est le taux de TVA à appliquer ?

20%



Déclaratif de TVA



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 3310-CA3

(Applicable à compter du 01/01/2018)

Taxe sur la valeur ajoutée et taxes assimilées Régime du réel normal - mini réel

A - M	ONTANT DES OPÉRATIONS RÉALISÉES			
OPÉR	ATIONS IMPOSABLES (HT)			
01	Ventes, prestations de services		1	000
B - Di	COMPTE DE LA TVA À PAYER			
TVA E	BRUTE			
Opéra	tions réalisées en France Métropolitaine	Base hors taxe	Taxe due	
08	Taux normal 20%	1 000	:	200
Opéra	tions imposables à un autre taux (France métropolitaine ou DOM)	Base hors taxe	Taxe due	
16	Total de la TVA brute due (lignes 08 à 5B)		:	200
TVA [PÉDUCTIBLE			
20	Autres biens et services			87
23	Total TVA déductible (lignes 19 à 2C)			87
CRÉD	ITS CONTRACTOR OF THE CONTRACT			
25	Crédit de TVA (ligne 23 - ligne 16)			0
AA	AA Crédit de TVA transféré à la société tête de groupe sur la déclaration récapitulative 3310CA3G			
27	27 Crédit à reporter (ligne 25 - ligne 26 - ligne AA)			0
TAXE	À PAYER			
28	28 TVA nette due (ligne 16 - ligne 23)			113
AB	AB Total à payer acquitté par la société tête de groupe sur la déclaration récapitulative 3310CA3 G (ligne 28 + 29)			0
32	Total à payer (lignes 28 + 29 - AB)			113
32	N'oubliez pas de joindre le règlement correspondant			113

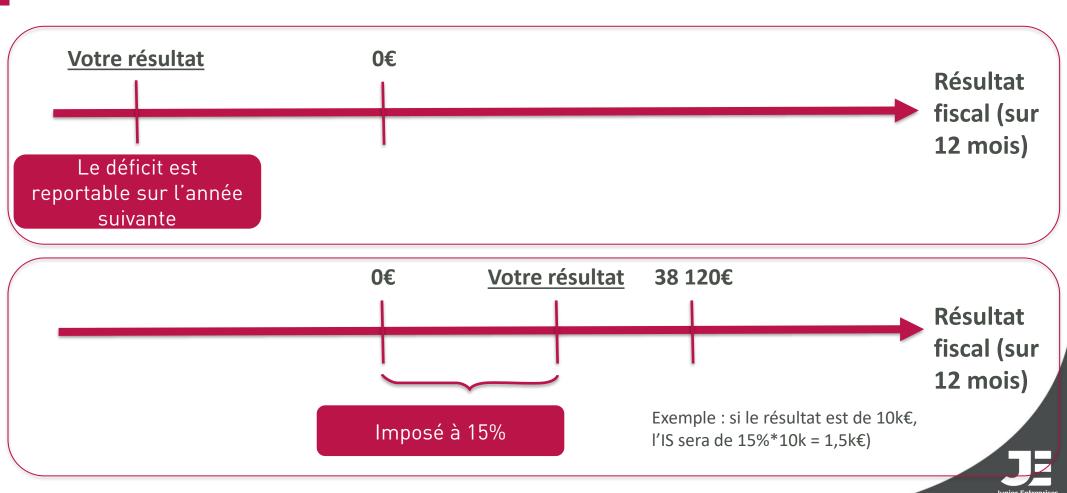


Réaliser une déclaration de TVA

Le tutoriel est disponible sur Kiwi Légal!



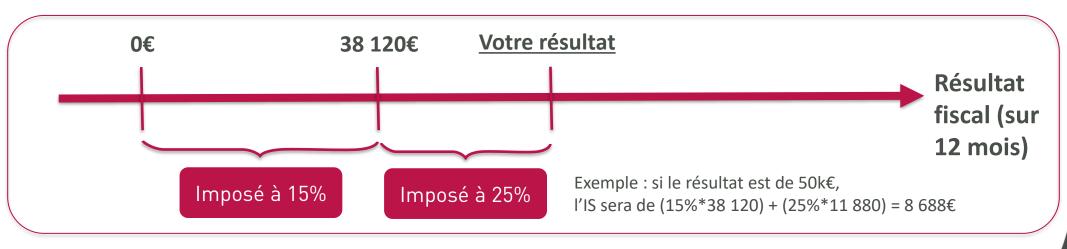
Impôt sur les Sociétés (2022)



Impôt sur les Sociétés (2022)

LES DÉCLARATIFS FISCAUX

Pour un exercice ouvert à compter du 01/01/2022

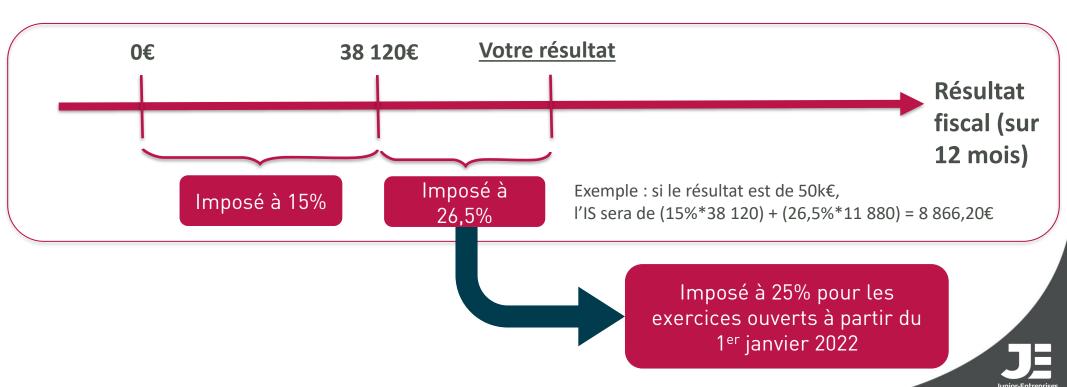




Impôt sur les Sociétés (2022)

LES DÉCLARATIFS FISCAUX

Pour un exercice ouvert à compter du 01/01/2022



Impôt sur les Sociétés

Les différents seuils et taux peuvent varier d'un exercice à l'autre. Pour vérifier quels sont les taux et seuils applicables à votre exercice, il suffit de se rendre sur le site impots.gouv.fr



Déclaration Annuelle des Salaires (DAS2)

« Les Juniors doivent déclarer les honoraires sur la DAS2 »

Déclaration dans les 3 mois suivants la clôture comptable (4 mois si la clôture à lieu au 31/12) ou en même temps que la DADS.

Concerne la dernière année civile achevée

Intervenants:

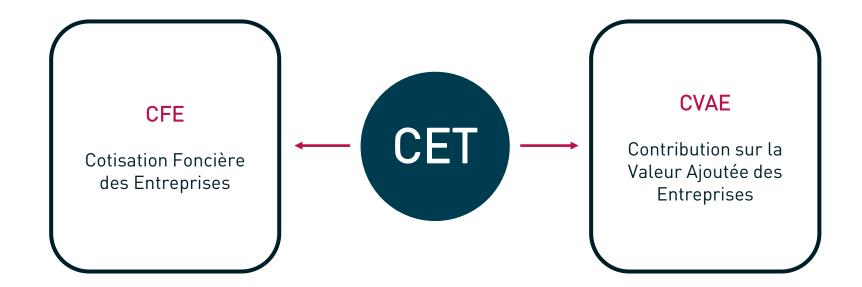
Tous les intervenants
dont l'IEA nette
cumulée est supérieure
à 1 200 € net sur la
dernière année civile
achevée

Professionnels : Avocats, expertcomptable et auditeurs qualité

Tous les professionnels dont les **honoraires TTC cumulés** dépassent 1 200 €



Cotisation Economique Territoriale (CET)





Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)

- Calculée sur la valeur locative des biens immobiliers utilisés par la Junior pour les besoins de son activité au cours de N-2.
- Les taux applicables varient dans chaque commune. Le taux peut beaucoup varier d'une commune à l'autre.
- Dégrèvement possible si réduction de l'activité d'une année sur l'autre.



- L'avis d'imposition se reçoit en ligne sur impots.gouv.fr.
- Possibilité de se faire exonérer Ressources disponibles dans le Pack Trésorerie



Les déclaratifs sociaux



Une question pour vous

Quels sont les déclaratifs sociaux en Junior ?



Focus sur les déclaratifs sociaux en Junior

- Bordereau Récapitulatif des Cotisations (BRC)
- Tableau Récapitulatif (TR)
- Déclaration Annuelle des Données Sociales (DADS)



URSSAF INTRODUCTION

Qu'est-ce que l'URSSAF?

Union de Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales

Chargée de **recouvrer les ressources de la sécurité sociale** (cotisations J.E. et étudiants, CSG, CRDS, taxes diverses, etc.)

4 grandes fonctions:

- Immatriculation et gestion des cotisations
- Encaissement des cotisations et contributions
- Contrôle
- Contentieux



URSSAF

LES BASES

SMIC horaire brut : Salaire Minimum

Interprofessionnel de Croissance

 Application du SMIC au 01/01 sur toute l'année civile

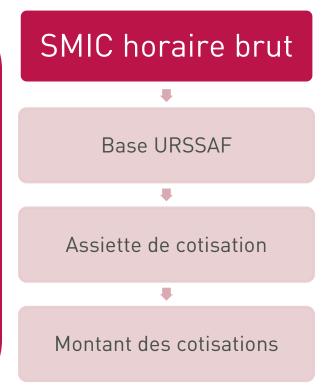
Base URSSAF: 4 fois le SMIC horaire

JEH: Jour-Etude-Homme

- Unité de base de facturation et d'indemnité
- Il est indivisible

Assiette de cotisation : base URSSAF x nb JEH

Base forfaitaire utilisée pour le calcul des cotisations URSSAF





URSSAFQUESTIONS

Quel est le SMIC horaire à appliquer en 2022 ?

?

Quelle est la base URSSAF en 2022 ?

?





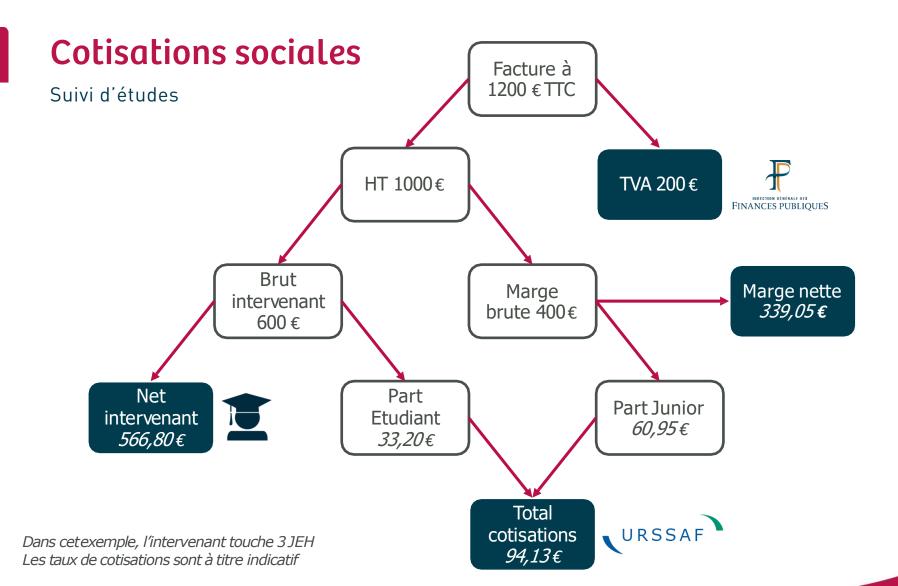
Quel est le SMIC horaire à appliquer en 2022 ?

10,57 €

Quelle est la base URSSAF en 2022 ?

42,28 €







Bordereau récapitulatif des cotisations (BRC)

Qu'est-ce qu'un BRC?

Bordereau Récapitulatif des Cotisations
Permet de déclarer et payer les charges sociales

A renvoyer avant le 15 du mois suivant la période!

Depuis janvier 2018 toutes les Juniors sont passer en déclaratif mensuel

Le paiement peut être en trimestriel



BRC DÉCLARATIF EN LIGNE

cotisations	pour	la p)éri	od	e d	le N	lars	201	9
-------------	------	------	------	----	-----	------	------	-----	---

Pas de télédéclaration enregistrée pour cette période,

Effectif au demier jour de la période

échéance de saisie au 15/04/2019 à 07:00 Pas de télépaiement enregistré, échéance de saisie au 15/04/2019 à 07:00



Effectif rémunéré pour la période

Codes	types	de	person	nnel

-					Ajouter Supplimer
Codes	Catégories de salariés	Effectifs	Salaires arrondis (€)	Taux (%)	Cotisations arrondies (€)
027D	CONTRIB. ORG. SYNDIC.	0		0.016	0
100A	100A RG CAS GENERAL - ACCIDENT DU TRAVAIL			1.00	0
100D	100D RG CAS GENERAL - BASE DEPLAFONNEE			13.05	0
100P	RG CAS GENERAL - BASE PLAFONNEE			15.45	0
260D	CSG CRDS REGIME GENERAL - BASE DEPLAFONNEE	0		9.70	0
332P	FNAL PLAFONNE - BASE PLAFONNEE	0		0.10	0
400D	CREDIT IMPOT COMPETITIVITE EMPLOI - BASE DEPLAFONNEE	-	-	0.00	0
430D	COMPLEMENT COTISATION AF - BASE DEPLAFONNEE	0		1.80	0
635D	COMPLEMENT COTISATION MALADIE - BASE DEPLAFONNEE	0		6.00	0
772D	CONTRIBUTIONS ASSURANCE CHOMAGE - BASE DEPLAFONNEE	0		4.05	0
937D	COTISATIONS AGS CAS GENERAL - BASE DEPLAFONNEE	0		0.15	0
Total des cotisations (€)				0	
Déduction (€) 🕜					0
Montant à payer (€)					0

Ligne(s) de télépaiement

Banque

Montant (€)



Tableau Récapitulatif (TR)

Qu'est-ce qu'un Tableau Récapitulatif?

Récapitule toutes les assiettes de cotisations de l'année civile

→ Sert de **régularisation** en fin d'année

A renvoyer avant le 31 janvier

Se présente comme les autres bordereaux de cotisations mais récapitule **l'année** entière



Déclaration Annuelle des Données Sociales

DADS comme Déclaration Annuelle des Données Sociales

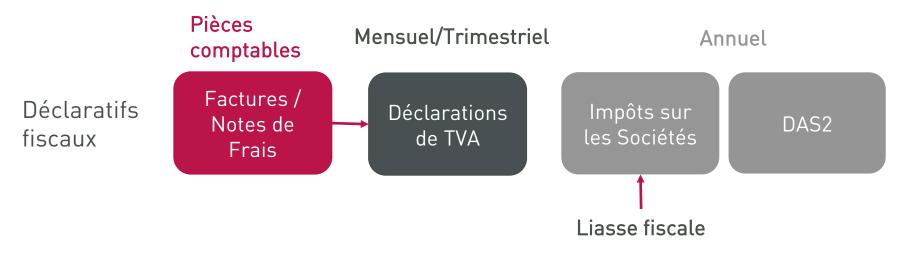
Déclaration des assiettes des cotisations des intervenants indemnisés sur l'année civile N-1 (IEA brutes)

A renvoyer à l'URSSAF avant le 31 janvier

A remplir en ligne sur net-entreprises.fr en suivant le tutoriel réalisé par la CNJE (disponible sur Kiwi Légal)



Récapitulatif des déclaratifs







Des questions?







Pour revoir les bases en Trésorerie rendez-vous sur Kiwi Formation pour le e-learning!

Pour une formation et un accompagnement personnalisé demandez un Module de Développement!





Votre avis compte beaucoup pour nous!



Questionnaire de satisfaction

bit.ly/QS_CRP22



